Plan Local d'Urbanisme

MERCUROL VEAUNES

Cœur du Pays de l'Hermitage

(26600)

Prescription : 29/02/2016
Arrêt : 13/03/2017
Approbation :……

5b. Annexes *(pièces graphiques)*

5b.1- Plan des Servitudes d'Utilité Publique
5b.2- Plan du Réseau d'Eau Potable
5b.3- Plan du Réseau d'Assainissement
5b.4- Secteurs concernés par le bruit
5b.5- Zonage réglementaire du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)
5b6- Périmètre ZAC

BEAUR
10 rue Condorcet - 26100 Romans-sur Isère
Tél : 04 75 72 42 00 - Fax : 04 75 72 48 61
Courriel : contact@beaur.fr - Site : www.beaur.fr

5.15.101 Mars 2017

Département de la Drôme

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Commune de

Mercurol-Veaunes

Servitudes d'Utilité publique

Direction Départementale des Territoires

Service Aménagement du Territoire et Risques

Pôle Aménagement

Plan édité le: 07-09-2016

Echelle: 1:10 000

Légende

Servitudes opposables sur le territoire communal

A4 : Conservation des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise ou lit de ces cours d'eau.

AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques inscrits.

AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés.

EL3 : Servitudes de halage et de marchepied.

PM1 : Plan de prévention des risques naturels prévisibles.

T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer.

I1 : Servitudes concernant les hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression.

I1b : Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines par la T.R.A.P.I.L.

I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.

I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

AC1 : Monument historique, localisation du centre.

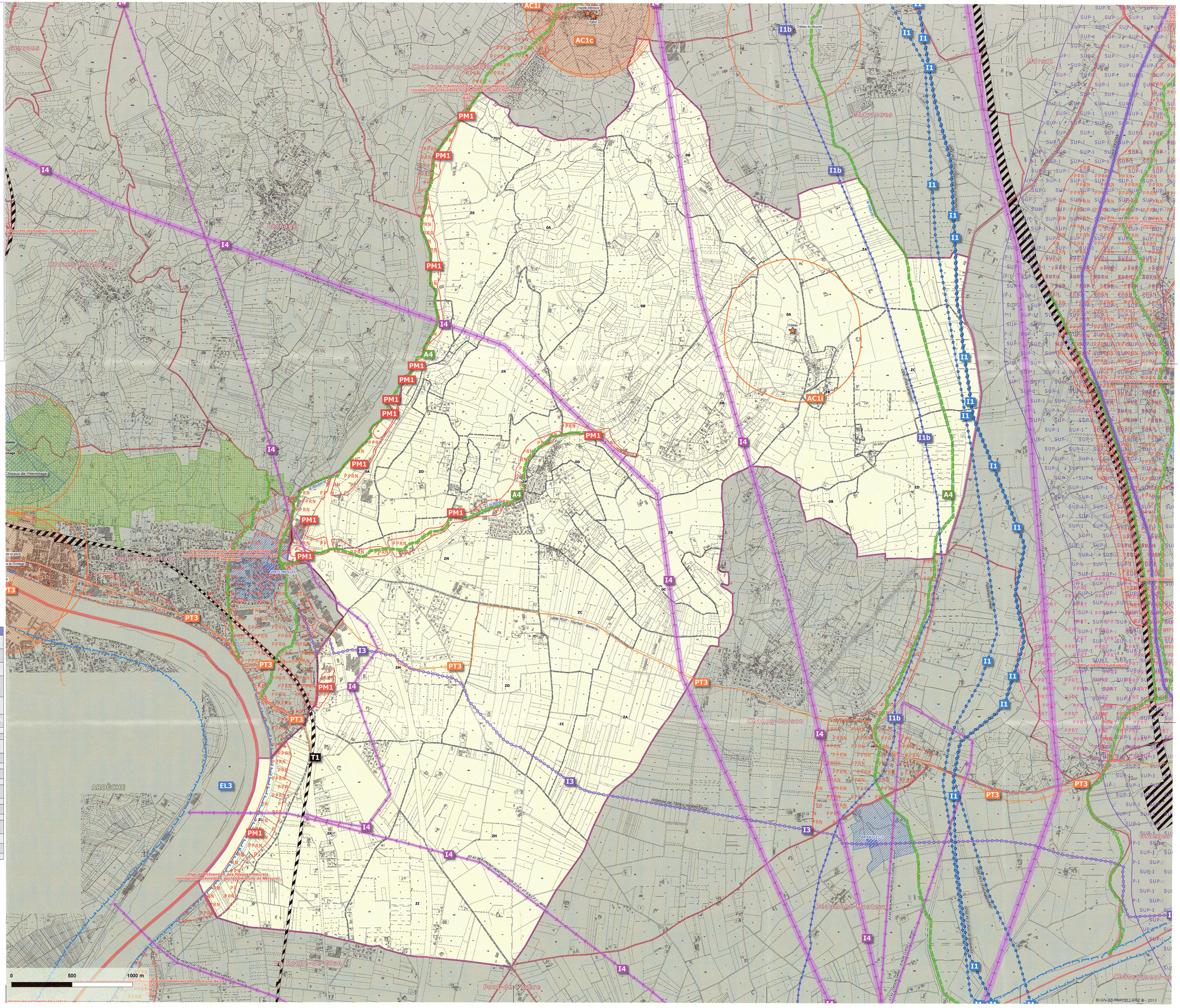
Limites administratives

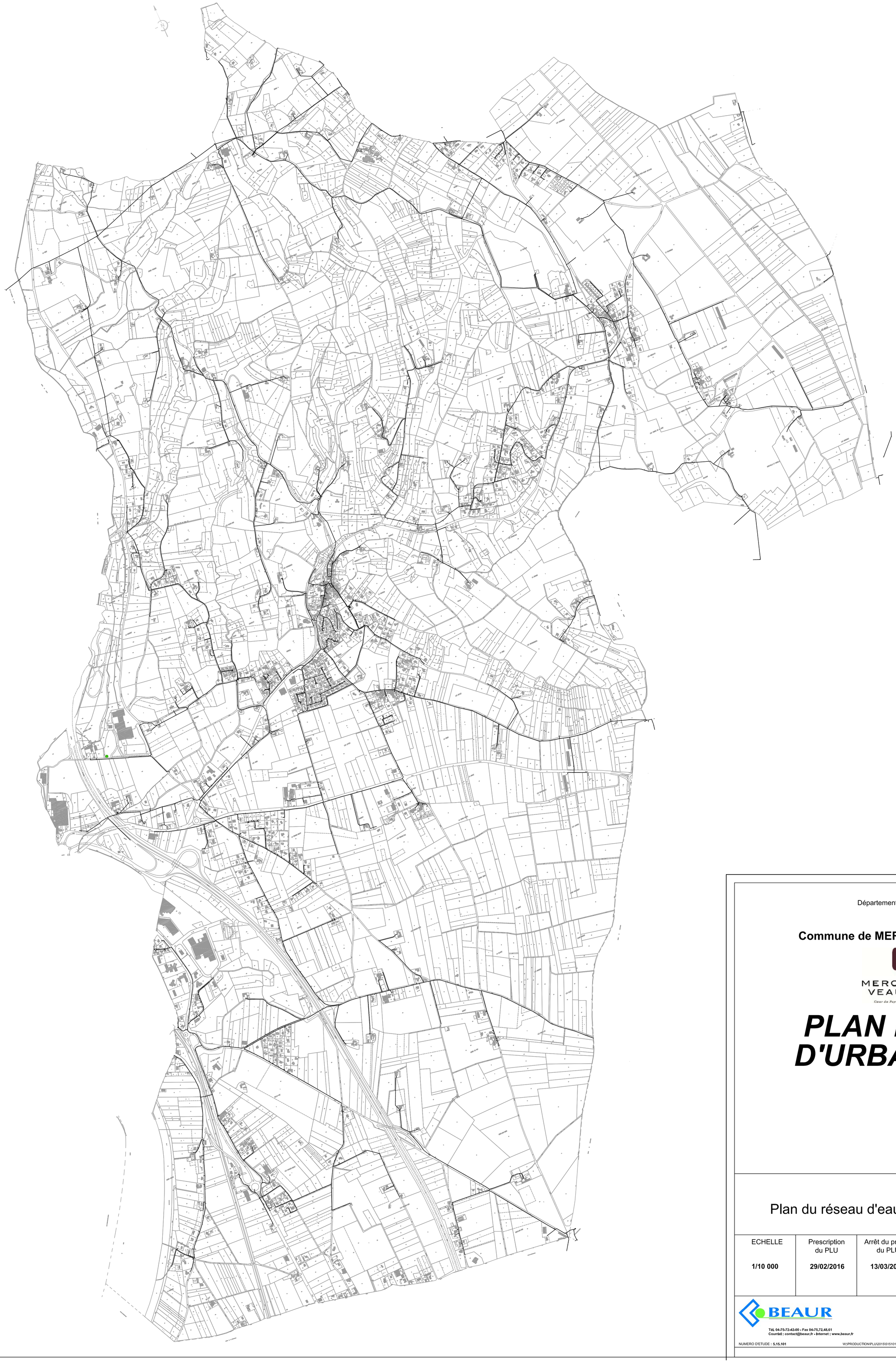
Section cadastrale

Limite communale

Mercurol-Veaunes
Liste des servitudes d'utilité publique

Type	Gestionnaire	Description	Acte	N°	Date	Objet
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	La Burge : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté Préfectoral	5121	02-12-1968	DUP
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	La Veaune : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté Préfectoral	5121	02-12-1968	DUP
A4	DDT de la Drôme - SEFEN	La Bozeronne : Servitude de libre passage sur les berges des cours d'eau non navigables ni flottables	Arrêté Préfectoral	5121	02-12-1968	DUP
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	Château : Château en totalité, logis et communs, à l'exception d'une adjonction moderne en façade ouest, y compris l'ensemble des terrasses avec clôture et soutènements, puits et pavillon de jardin, mur de clôture du parc	Arrêté SGAR	00-410	28-12-2000	Inscription
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	Chapelle Sainte-croix : Chapelle inférieure de Chantemerle-les-Blés, sa sacristie et le départ de l'escalier conduisant à l'église	Arrêté ministériel		13-07-1926	Inscription
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	Eglise : Eglise de Chantemerle	Arrêté ministériel		12-09-1905	Classement
EL3	Service de la Navigation Rhône-Saône	Servitudes de halage et marchepied le long du Rhône	Décret		27-07-1957	DUP
I1	Société du pipeline Sud-Européen SPSE	Pipeline Sud-Européen n°3 / SPSE PL3 (Fos-St Quentin)	Non renseigné		18-12-1970	DUP
I1	Société du pipeline Sud-Européen SPSE	Pipeline Sud-Européen n°2 / SPSE PL2 (Fos-Oberoffen tot Moder)	Non renseigné		18-12-1970	DUP
I1	Société du pipeline Méditerranée-Rhône SPMR	Pipeline Méditerranée - Rhône / SPMR	Non renseigné		29-02-1968	DUP
I1	Société du pipeline Sud-Européen SPSE	Pipeline Sud-Européen n°1 / SPSE PL1 (Fos-Karlsruhe)	Non renseigné		16-12-1960	DUP
I1b	Société Trapil - Oléoducs de Défense Commune	Oléoduc de Défense Commune (O.D.C.) / MARSEILLE - LANGRES	Décret	6382	04-02-1963	Modification
I3	GRT Gaz Région Rhône Méditerranée	Antenne de TAIN L'HERMITAGE			05-12-1975	DUP
I4	RTE - Centre Développement Ingénierie	225 kV BEAUMONT-MONTEUX-CPBLA / B.MON.GAMPA 1 - Aerien	DUP		27-05-1991	DUP
I4	RTE - Centre Développement Ingénierie	63 kV GERVANS-TAIN (E.D.F. ET S.N.C.F.) - Aerien	Mise en service		08-12-1982	DUP
I4	RTE - Centre Développement Ingénierie	63 kV BEAUMONT-MONTEUX-TAIN (E.D.F. ET S.N.C.F.) - Aerien	Mise en service			DUP
I4	RTE - Centre Développement Ingénierie	225 kV BEAUMONT-MONTEUX-GERVANS - Aerien	Mise en service			DUP
PM1	Direction Départementale des Territoires - Service Amenagement, Territoires et Risques	Plan de Prévention des Risques Naturels-Inondations prévisibles sur la commune de Mercurol.	Arrêté Préfectoral	2011272-0010	29-09-2011	Approbation
PT3	FRANCE TELECOM	cible de télécommunication/P037 - Tournon - Romans	Arrêté Préfectoral			Institution de servitudes
PT3	FRANCE TELECOM	cible de télécommunication 162	Arrêté Préfectoral			Institution de servitudes
T1	SNCF	Ligne SNCF Paris - Lyon - Marseille	Décret			DUP


Gervans
Chantemerle-les-Blés
Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations prévisibles sur la Commune de Chantemerle Blés
Larnage
Croze-Hermitage
Plan de Prévention des Risques Naturels inondation commune de GERVANS
Marsaz
Chavanres
Clérieux
Mercurol-Veaunes
Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations prévisibles sur la Commune de Mercurol
Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations prévisibles sur la Commune de Tain l'Hermitage
Tain-l'Hermitage
Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations prévisibles sur la commune de La Roche de Glun
La Roche-de-Glun
Pont-de-l'Isère
Chanos-Curson
Beaumont-Monteux
Granges-lès-Beaumont
Châteauneuf-sur-Isère
ARDÈCHE
Antenne de TAIN L'HERMITAGE
63 kV BEAUMONT-MONTEUX-TAIN (E.D.F. ET S.N.C.F.) - Aerien
225 kV BEAUMONT-MONTEUX-GERVANS - Aerien
Oléoduc de Défense Commune (O.D.C.) / MARSEILLE - LANGRES
Ligne SNCF Paris - Lyon - Marseille
Cible de télécommunication/P037 - Tournon - Romans
Cible de télécommunication 162
Château du Mouchet
Chapelle Sainte-Croix
Eglise
Cimetière
Cimetière
Cimetière



Département de la DROME

Commune de MERCUROL-VEAUNES

MERCUROL VEAUNES
Cœur du Pays de l'Hermitage

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexe graphique

Plan du réseau d'eau potable				5b.2
ECHELLE **1/10 000**	Prescription du PLU **29/02/2016**	Arrêt du projet du PLU **13/03/2017**	Approbation du PLU	

BEAUR
Tél. 04-75-72-42-00 - Fax 04-75,72,48,61
Courriel : contact@beaur.fr - Internet : www.beaur.fr

NUMERO D'ETUDE : **5.15.101** W:\PRODUCTION\PLU\2015\515101_MERCUROL_PLU\0_DESSIN\515101_PLU_ARRET.DWG DATE : **22/02/2017**



Département de la DROME

Commune de MERCUROL-VEAUNES

MERCUROL VEAUNES

Cœur du Pays de l'Hermitage

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexe graphique

Secteurs concernés par le bruit des infrastructures

5b.4

ECHELLE	Prescription du PLU	Arrêt du projet du PLU	Approbation du PLU	
1/10 000	**29/02/2016**			

BEAUR

Tél. 04-75-72-42-00 - Fax 04-75.72.48.61
Courriel : contact@beaur.fr - Internet : www.beaur.fr

NUMERO D'ETUDE : **5.15.101** W:\PRODUCTION\PLU\2015\515101_MERCUROL_PLU\0_DESSIN\515101_PLU.DWG DATE : **22/02/2017**

RHONE
BASSIN VERSANT DE LA BOUTERNE
TORRAS

PPR COMMUNE DE MERCUROL

2 PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE

SOGREAH

Dossier approuvé le: 29/09/2011

Echelle :1/5 000

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Maîtrise d'ouvrage : DDT de la Drôme

LEGENDE

182.95 — Profil avec la cote de la crue de référence affluents *

133.69 — Point avec la cote de référence affluents *

* Se reporter au chapitre 3 du titre 1 du réglement pour l'utilisation des cotes de référence

Affluents

- Ra = Zone rouge : Inconstructible
- Rad = Bande de sécurité digue : Inconstructible
- Ra120 = Zone rouge : Inconstructible
- Bfa = Zone bleu foncé : Constructible sous conditions
- Ba = Zone bleu clair : Constructible sous conditions

Rhône

- Rrd = Bande de sécurité digue : Inconstructible
- Rr = Zone rouge : Inconstructible
- Br = Zone bleu clair : Constructible sous conditions
- Brn = Zone bleu clair remontée de nappe : Constructible sous conditions

- Digue
- Limite de commune

La Bouterne
La Burge
D109
D115
D532
MERCUROL
Mairie
Poste
Ecole
Cymnase
G.I.E
Lycée hôtelier
Gymnase F.Chapelle
Z.A des Grands crus
"La Teppe"
S.T.E.P
Cimetière
Rr
Rrd

Département de la DROME

Commune de MERCUROL-VEAUNES

MERCUROL VEAUNES

Cœur du Pays de l'Hermitage

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexe graphique

Périmètre de ZAC ZAC des Fleurons et des Ilots				5b.6
ECHELLE **1/5000**	Prescription du PLU **29/02/2016**	Arrêt du projet du PLU	Approbation du PLU	

BEAUR

Tél. 04-75-72-42-00 - Fax 04-75.72.48.61
Courriel : contact@beaur.fr - Internet : www.beaur.fr

NUMERO D'ETUDE : **5.15.101** W:\PRODUCTION\PLU\2015\515101_MERCUROL_PLU\0_DESSIN\515101_PLU_ARRET.DWG DATE : **22/02/2017**

